



Coopératives laitières



# Moins d'efforts de manutention pour plus d'efficacité

■ Entreprise entre 10 et 50 salariés

Risques : TMS / Chutes de hauteur et de plain-pied

## CONTEXTE

La société coopérative agricole fromagère du Haut Jura, installée sur la commune des Moussières (39), est spécialisée dans la fabrication et la vente de fromages (Bleu et Comté).

## PROBLÉMATIQUE

L'entreprise qui n'a pas subi de changements depuis de longues années doit se moderniser pour s'adapter aux évolutions du secteur. Une situation qui impacte les conditions de travail des salariés soumis à d'importantes manipulations manuelles et l'utilisation d'outils lourds (brasseurs, tables d'égouttage, moules). Dans la cave, l'échelle permettant d'accéder aux fromages n'est pas adaptée, obligeant les salariés à travailler au-dessus de la ligne des épaules. Par ailleurs, les vendeuses, amenées à préparer les commandes, utilisent un chariot lourd et peu maniable pour transporter les fromages.



## SOLUTIONS PROPOSÉES

- ▶ Mise en place de nouveaux convoyeurs et de nouvelles tables d'égouttage et de lavage pour réduire la manutention.
- ▶ Remplacement des outils lourds par des équipements plus légers et ergonomiques (écailleurs, moules) pour le Bleu.
- ▶ Système de rangement des tuyaux courants au sol avec des enrouleurs afin d'éviter les risques de chutes de plain-pied.

## IMPACTS DE LA MESURE

1 étant le résultat le moins impactant et 4 le plus impactant, selon l'entreprise.

### Conditions de travail

1 2 3 4

### Efficacité du travail

1 2 3 4

### Sécurité au travail

1 2 3 4

### Coût /Rentabilité

1 2 3 4

## TÉMOIGNAGE

**Stéphane Gros, 2<sup>e</sup> vice-président de la société coopérative agricole fromagère du Haut Jura**

« Auparavant, certaines tâches comme le retournement des fromages, le transport des saloirs ou le moulage demandaient d'importants efforts de manutention, ce qui pouvait entraîner une certaine pénibilité pour les personnes travaillant à ces postes.

Même chose pour le transport des fromages au sein du magasin ou chez nos clients.

Depuis, les choses ont considérablement évolué. Les aménagements réalisés ont permis d'améliorer les conditions de travail des salariés. Demandez-leur d'ailleurs de revenir en arrière et tous se mettront à hurler.

Désormais, le moulage ou le retournement des fromages, effectué à l'aide d'une toile, n'est plus une corvée. En supprimant le port de charges lourdes, nos salariés sont ainsi moins sollicités à l'effort et donc plus efficaces dans la réalisation de leurs tâches. »

## DÉMARCHE ENGAGÉE

**Johanna Pannetier, conseillère en prévention**



« La difficulté dans le cas présent portait sur la nécessité de repenser l'aménagement d'un atelier déjà existant et comportant de nombreux postes de travail. C'est pourquoi nous leur avons proposé l'intervention d'un ergonome. Ce dernier a étudié les principaux points noirs et proposé les solutions pour y remédier.

Au-delà des ateliers, nous nous sommes également intéressés aux postes des vendeuses et des chauffeurs-livreurs pour leur proposer des mesures d'amélioration du transport des fromages. »



## BÉNÉFICES

- Réduction des nuisances sonores.
- Diminution du port de charges lourdes.
- Amélioration de la circulation et du transport de fromages entre la cave et le magasin.
- Optimisation du travail des vendeuses.

Les conseillers en prévention, médecins et infirmiers du travail vous accompagnent au quotidien.

**Contactez le service Santé-Sécurité au Travail de votre MSA.**

Retrouvez toute la documentation SST de la MSA à l'adresse suivante : <http://referencessante-securite.msa.fr>